

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 juillet 2019, s'est réuni le Jeudi 25 juillet 2019 à 18h30, en séance publique à la Salle polyvalente à Mercury, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

54 délégués présents dont 4 suppléants jusqu'à la délibération n°06
51 délégués présents dont 4 suppléants jusqu'à la délibération n°08
54 délégués présents dont 4 suppléants jusqu'à la délibération n°19
51 délégués présents dont 4 suppléants jusqu'à la délibération n°34
50 délégués présents dont 4 suppléants jusqu'à la délibération n°35
51 délégués présents dont 4 suppléants à partir de la délibération n°36

Nombre de membres représentés :

9 délégués représentés jusqu'à la délibération n°06
8 délégués représentés jusqu'à la délibération n°08
9 délégués représentés jusqu'à la délibération n°19
7 délégués représentés à partir de la délibération n°20

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Aziz	ABBAS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET (jusqu'à la délibération n°19)
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	David	GUILLOT
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE (jusqu'à la délibération n°19)
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Jean	MARTINATO
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO (jusqu'à la délibération n°19)
ALBERTVILLE	Valérie	ROUGERON
ALBERTVILLE	Catherine	TERRAZ
ALBERTVILLE	Muriel	THEATE
ALLONDAZ	Bettina	CERVELLIN
BATHIE (LA)	Béatrice	BUSILLET

BEAUFORT	Annick	CRESENS (jusqu'à la délibération n°06 et à partir de la délibération n°09)
BONVILLARD	Julien	BENARD
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christiane	DETRAZ
CREST-VOLAND	Lionel	MOLLIER
FRONTENEX	Sandrine	POIGNET
FRONTENEX	Laurent	VERNAZ
GILLY SUR ISERE	Jean-François	ALLARD
GILLY SUR ISERE	Louise	TOGNET
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
GRIGNON	Lina	BLANC
HAUTELUCE LES SAISIES	Mireille	GIORIA
MERCURY	Marie-France	LOMBARDI
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO (jusqu'à la délibération n°34 et à partir de la délibération n°36)
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Raymond	COMBAZ
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL	Gérard	BLANCO
THENESOL	Patrick	PECCHIO
TOURS EN SAVOIE	Chantal	MARTIN
UGINE	Michel	CHEVALLIER (jusqu'à la délibération n°06 et à partir de la délibération n°09)
UGINE	Philippe	GARZON
UGINE	Emmanuel	LOMBARD
UGINE	Franck	LOMBARD (jusqu'à la délibération n°06 et à partir de la délibération n°09)
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	François	CANTAMESSA
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
CESARCHES	Patrick	LATOUR
ESSERTS-BLAY	Jean-Paul	BOCHET
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER

Délégués représentés :

Claude BESEVAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie LEGER
Yves DUJOL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET <i>(jusqu'à la délibération n°19)</i>
Jackie ROUX	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE <i>(jusqu'à la délibération n°19)</i>
Jean-Pierre ANDRE	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Béatrice BUSILLET
Pierre LOUBET	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Louise TOGNET
Michel ROTA	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Lionel MOLLIER
Georges MEUNIER	ST NICOLAS LA CHAPELLE	Ayant donné pouvoir à Philippe MOLLIER
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Michel CHEVALLIER <i>(jusqu'à la délibération n°06 et à partir de la délibération n°09)</i>
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Bérénice LACOMBE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Assainissement – Projet de zonage d’assainissement des eaux usées de la Commune de La Bâthie – Approbation – Mise en enquête publique

Rapporteur : Lionel MOLLIER

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2224-10,
Vu le Code de l’environnement, et notamment ses articles L.123-1 et suivants,

Conformément à l’article L.2224-10 du Code général des collectivités territoriales, les collectivités disposant de la compétence « assainissement des eaux usées » délimitent, après enquête publique, les zones d’assainissement collectif et les zones relevant de l’assainissement non collectif.

La commune de La Bâthie est en cours de révision de son PLU. Il est opportun d’arrêter concomitamment le zonage d’assainissement des eaux usées d’Arlysère sur ce secteur.

Le projet relatif au zonage fait l’objet d’un dossier de demande d’approbation de zonage d’assainissement des eaux usées, joint en annexe.

Une enquête publique conjointe peut être conduite pour les deux projets portée par la commune de La Bâthie.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le projet de zonage d’assainissement des eaux usées sur la commune de La Bâthie ;**
- **approuve le dossier de demande d’approbation de zonage, consultable sur l’extranet et au siège ;**
- **demande une mise à enquête publique de la proposition de zonage pour ce secteur ;**
- **demande une enquête publique conjointe pour le projet de révision de PLU et pour le projet de zonage concerné ;**
- **désigne d’un commun accord la Mairie de La Bâthie pour ouvrir et organiser cette enquête ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

